

LE DÉPÔT DE VOTRE RENTE DE RETRAITE EN 2026

Vous trouverez sur votre avis de dépôt les renseignements suivants :

- le montant de votre rente, inscrit sur la ligne « RENTES »;
- s'il y a lieu, les montants d'impôt fédéral et provincial qui ont été prélevés;
- le montant qui sera déposé dans votre compte bancaire. Celui-ci est inscrit sur la ligne « SALAIRE NET ».

CALENDRIER DE DÉPÔT DES RENTES POUR L'ANNÉE 2026

Votre rente de retraite sera versée dans votre compte bancaire aux dates suivantes :

Mois	Date de dépôt
Janvier	1 ^{er} janvier 2026
Février	30 janvier 2026
Mars	27 février 2026
Avril	1 ^{er} avril 2026
Mai	1 ^{er} mai 2026
Juin	1 ^{er} juin 2026
Juillet	30 juin 2026
Août	31 juillet 2026
Septembre	1 ^{er} septembre 2026
Octobre	1 ^{er} octobre 2026
Novembre	30 octobre 2026
Décembre	1 ^{er} décembre 2026

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le service à la clientèle au **1 888 842-8282**, ou consultez notre site Web au ccq.org.

LE DÉPÔT DE VOTRE RENTE DE RETRAITE EN 2026



110616-PD5101F (2512)

Ce document est disponible en média adapté sur demande.



AVANTAGES SOCIAUX
RÉGIME
DE RETRAITE

JANVIER 2026

IMPORTANT

MAUVAISE = ARRÊT DE ADRESSE LA RENTE

Si vous recevez le paiement de votre rente par chèque, n'oubliez pas d'aviser la Commission de la construction du Québec lorsque vous changez d'adresse de correspondance, car **une mauvaise adresse à votre dossier entraîne l'arrêt du versement de votre rente.**

RETIENUES D'IMPÔTS SUPPLÉMENTAIRES

Vous devez nous informer de tous les changements désirés qui pourraient viser l'augmentation de vos impôts perçus à la source. Dans un tel cas, vous devez nous transmettre les formulaires suivants :

«Déclaration pour la retenue d'impôt» (TP-1017 – provincial)

Vous pouvez vous procurer ce formulaire en vous présentant à l'un des bureaux de Revenu Québec ou en ligne à l'adresse revenuquebec.ca.

«Déclaration des crédits d'impôt personnels» (TD1 – fédéral)

Vous pouvez obtenir ce formulaire en vous présentant à l'un des bureaux de l'Agence du revenu du Canada ou en ligne à l'adresse cra-arc.gc.ca.

DÉPÔT DIRECT DE VOTRE RENTE

Simplifiez-vous la vie en adhérant au service de dépôt direct!

Ce service vous donne accès aux paiements suivants de façon sécuritaire et instantanée, directement dans le compte bancaire de votre choix :

- Congés payés (chèques de vacances)
- Remboursements de réclamations d'assurances maladie et dentaire
- Prestations d'assurance salaire
- Rentes mensuelles de retraite
- Prestations forfaitaires de retraite.

Un service pratique, rapide et fiable!

Adhérez-y dès maintenant!

sel.ccq.org



PAS ENCORE INSCRIT(E) AUX SERVICES EN LIGNE?

N'ATTENDEZ PLUS!
sel.ccq.org

Votre avis annuel de dépôt de rente de retraite vous sera acheminé par la poste.

Les résidents hors Canada ne sont pas admissibles au service de dépôt direct.

Les conjoints survivants qui reçoivent une rente sont admissibles au service de dépôt direct, mais ne peuvent pas s'inscrire aux services en ligne de la CCQ. Dans ce cas, communiquez avec le service à la clientèle.

Veuillez prendre note que lors d'un décès, toutes les transactions effectuées dans le compte du défunt sont habituellement suspendues jusqu'au règlement de la succession. Afin d'éviter ces contretemps, nous vous recommandons fortement de faire en sorte que votre rente soit versée dans un compte bancaire personnel non conjoint.

